
Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.00

Etranger, par an, fr. 2.00

SOMMAIRE :

1. Avis ; 2. Congrès d'Anvers ; 3. Charité catholique ; 4. Le Spiritisme et la presse ; 5. Conférence. 6. Matérialisations (suite du compte-rendu du docteur Dusart.)
-

Rédaction et Administration : 17, quai Sur-Meuse, Liège.

L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.

- 1907 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,
RUE VIVIHOUE, 19.

FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marcq*, à Anvers ; Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à Roux ; Secrétaire-adjoint : *L. Moret*, Wasmes ; Trésorier, *O. Houart*, Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, Liège ; *Beyns*, Uccle-Stalle ; *Pierrard*, à Laeken ; *Quinet*, Jumet.

Suppléants pour Liège : *Barhon*, *Deveux*, *Cabolet*.

Pour Charleroi : *L. Arotin*, *Vermerche*.

FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

Comité

Local : 12, rue Royale, à Liège ; *Secrétariat*, 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *J. Snoeck* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faignaux* ; Commissaires : *J. Closset*, *L. Wathelet*, *O. Chartier*.

Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F.S.L.

GROUPES FÉDÉRÉS

Société l'Union Spiritualiste de Liège, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : Brasserie de l'Aigle, rue Royale, 12, Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures. Bibliothèque de 300 volumes, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Société l'Union Spirite de Liège, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. Bibliothèque, vente de livres spirites.

Cercle Liégeois d'Etudes Spirites, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : Café du Centre, place Cockerill, à Liège. Séance d'études le dimanche à 4 heures. Bibliothèque.

Des directeurs de séances se tiennent à la disposition des personnes qui désireraient faire des expériences chez elles.

A V I S

Nous informons les abonnés et les membres de la Fédération Liégeoise que nous mettons en circulation les reçus d'abonnement. Nous les prions de leur réserver bon accueil.

Le Comité

CONGRÈS SPIRITE D'ANVERS

C'est avec satisfaction que nous avons constaté qu'un grand nombre de Spiritistes de tous les coins du pays avaient répondu à l'appel du Comité de la F. S. B., aussi le Congrès a-t-il obtenu un véritable succès.

Les rapports qui ont été lus étaient des plus intéressants et nous permettent de constater les réformes et les progrès réalisés dans chaque Fédération.

Les décisions et les vœux émis en séances de Commissions et voté par l'assemblée plénière du lundi ont une importance capitale pour l'avancement et la diffusion du spiritisme en Belgique.

Les deux faits saillants sont le discours admirable que le dévoué président de la F. S. B., M. le chevalier Le Clément de Saint-Marcq, a prononcé en ouvrant le Congrès, et la magnifique conférence que M. le docteur Dusart nous a faite le lundi à l'assemblée plénière. C'est avec un intérêt palpitant qu'il nous a tenus sous le charme des merveilles auxquelles il a assisté à Paris pendant les séances de matérialisations du médium Miller.

M. J. Fraikin, président de la F. L., a obtenu de M. le Dr Dusart qu'il vienne à Liège cet hiver nous donner une conférence sur ces matérialisations sensationnelles.

En somme, le Congrès d'Anvers a fait faire un grand pas en avant à l'expansion spirite et il est vraiment consolant de voir que notre philosophie prend de jour en jour la place qu'elle doit occuper dans le monde.

Nous aurions voulu rendre compte dans le *Bulletin* de tous les travaux du Congrès, mais notre format ne le permet pas.

Aussi le Comité fera-t-il parvenir à tous nos abonnés le compte-rendu complet du Congrès dès qu'il aura paru.

Avant de se séparer, les Congressistes désignent Liège pour y tenir le Congrès de 1908. Ce Congrès sera particulièrement brillant, car à cette occasion l'on fêtera le 30^e anniversaire de *l'Union Spiritualiste*, de Liège, et le 25^e de *l'Union Spirite*, de Liège.

Après la clôture du Congrès, le nouveau Comité est entré en fonction et a constitué son bureau pour 1907-1909 :

Président, M. le chevalier Le Clément de Saint-Marcq ;

Vice-Président, M. Jacques Fraikin ;

Secrétaire-général, M. Jules Van Geebergen ;

Secrétaire-adjoint, M. Louis Moret ;

Trésorier, M. Octave Houart.

G. ARSOUZE

CHARITÉ CATHOLIQUE

(Suite)

Dans le *Bulletin paroissial de Lize St-Joseph*, n^o 7, nous trouvons cette question : « Qu'est-ce qu'un catholique doit penser du Spiritisme ? » Poser cette question, c'est évidemment la résoudre d'une façon défavorable : il ne peut et il ne doit en penser que ce qu'en pensent, ou plutôt ce qu'en disent les curés et leurs copins, financièrement intéressés à le combattre par tous les moyens possibles et impossibles, notamment en faisant croire à ceux qui acceptent toutes leurs affirmations trompeuses, leurs carabistouilles, que le Spiritisme est l'œuvre contemporaine du Diable, de Belzébuth et de tous les Démons. En ceci, il nous faut bien avouer qu'ils n'ont pas tous les torts : à part celui de n'être pas sincères en cette affirmation, ils ont tout à fait raison au point de vue matériel du Paradis terrestre, où ils sont si bien installés... Ce maudit spiritisme est certes l'œuvre diabolique qui dérange leur quiétude, puisque avec lui : plus de messes hautes ou basses ; plus de dispenses, ni indulgences de toutes dimensions ; plus de donations, ni fondations perpétuelles, ni cadeaux de tous genres ; plus d'étrennes, ni deniers de Saint-Pierre ; plus de petits profits à l'occasion de baptêmes, 1^{re} communion, confirmation, mariage

et décès. Non ! avec ce satané spiritisme, plus rien de tout cela ! Mais ça, c'est bien le Diable, n'est-ce pas ? le vrai, le mauvais Diable, celui-là, puisqu'il leur enlève tout, excepté la soutane et ses accessoires ! En réalité, je pense que, s'il n'y avait pas dans le domaine religieux de la bonne galette en abondance, il n'y aurait pas non plus de curés pour l'amour de Dieu !

Mais à propos de démons, ne pensez-vous pas, chers curés des bigotes, en âme et conscience, qu'il n'est pas nécessaire, en dehors des intérêts matériels bien entendu, d'inventer cette puissance invisible, alors qu'il existe déjà beaucoup trop de démons visibles dans toutes les classes de la société, même chez vous ?

Vous dites que le « spiritisme ressemble un peu au protestantisme. » A la vérité, ce dernier se rapproche de l'autre, en ce sens qu'il repousse comme lui toute forme extérieure de ce culte ridicule et suranné que vous professez à l'instar des commerçants, avec cette petite différence toutefois que, chez vous, le client n'a rien du tout pour son argent. Il y a donc là une escroquerie morale et matérielle à la fois.

Vous vous dites représentants autorisés de Dieu sur la terre. Il serait intéressant d'en avoir la preuve, par exemple l'autographe Divin qui vous concède ce titre majestueux ! Voilà ce qu'il faudrait pour relever la soutane abaissée ! — Si vous vous croyez réellement investis d'une pareille autorité, c'est évidemment parce qu'on vous l'a fait croire et que, dans ce cas fort douteux, vous vous gobez tels tout simplement.

Vous conseillez à vos lecteurs de consulter leur raison dévoyée et leur foi aveugle. Elle est bonne celle-là ! C'est à peu près comme si l'on demandait à un aveugle-né les couleurs de l'arc-en-ciel, ou un acte d'intelligence à qui l'on aurait paralysé la cervelle. C'est donc pas à craindre pour vous les conséquences de ce conseil, au contraire, et vous le savez bien, hein, adorés farceurs ! Mais où on vous retrouve conséquents avec vous-mêmes, c'est quand vous recommandez à vos ouailles « d'éviter avec grand soin le spiritisme et les spirites. » Ah ! oui, on vous reconnaît bien là encore, tels que vous êtes en réalité : adversaires irréductibles de la vérité, conscients ou non, en contradiction flagrante avec l'enseignement de Jésus. Mais quoi d'étonnant en cela, quand on a vu le pape Pie IX bénir l'épée — parce que catholique — emblème du meurtre,

de Maximilien d'Autriche se rendant au Mexique contre la volonté de ce pays, pour y installer son trône impérial par la force armée, la violence brutale, le crime odieux et toutes les horreurs conséquentes de la guerre — le plus grand fléau de l'humanité, — alors que pourtant Jésus avait dit à Pierre : « Remets ton épée dans le fourreau, car quiconque se sert de l'épée périra par l'épée ». Votre prétendu infailible, lui, n'a pas donné cet ordre à Maximilien, au contraire, il a hautement approuvé l'œuvre sanguinaire et criminelle que seul l'esprit — le vrai Diable, celui-là — de conquête, de domination et d'exploitation (les intérêts matériels) commandaient. C'est encore bien là, il faut en convenir, une contradiction absolue, l'enseignement de Jésus renversé par la plus haute personnalité catholique, celui qui se donne et se dit, sans rire et sans se croire, sans doute, le représentant du Christ sur la terre et sur mer au besoin. Eh ! il n'y a pas que cela qui soit formellement en contradiction avec cet enseignement : l'inquisition, les dragonnades, la Saint (!?) Barthélemy, le massacre des Albigeois, le bûcher de Jeanne d'Arc. Ils adorent aujourd'hui ce qu'ils ont brûlé hier — les mauvais farceurs — Ce sont autant de faits historiques qui attestent la différence diamétrale qui existe entre le Christianisme pur et l'inférieure Eglise romaine.

Jésus, humble citoyen, mais très grand de cœur et de raison, missionnaire Divin, a prêché le pardon des offenses, la paix entre les hommes, l'amour fraternel et la solidarité universelle, tandis que votre Eglise, bien qu'elle s'appuie — avec les pieds, s'entend — sur ces beaux principes de charité, fait tout le contraire : elle est toujours avec le fort contre le faible, elle s'allie partout à l'autocratie, au despotisme, par esprit de lucre et de domination ; elle observe, en cela, ce principe jésuitique bien connu : « La fin justifie les moyens » mais, à mon humble avis, il est à craindre pour elle une fin de règne « à la chaudière » !

O. CONSTANT.

CONFÉRENCE

Le lundi 29 avril, M. J. Van Geebergen, secrétaire général de la F. S. B., a donné à l'Université populaire de Lize-Se-

raing, devant un public d'environ 600 personnes, une conférence spirite contradictoire, en réponse aux attaques de M. le curé de Lize-St-Joseph. Comme toujours, il ne s'est présenté aucun contradicteur, lesquels avaient été spécialement invités; leur désistement est une preuve que leurs critiques et leurs attaques n'ont qu'un but: la méchanceté. Cette conférence, donnée devant un public non spirite, portera ses fruits et a été un immense succès pour le spiritisme.

LE SPIRITISME ET LA PRESSE

Le journal *La Meuse* du 15 courant publiait sous la signature « Robert » un article intitulé : *Les origines du Spiritisme*, dans lequel l'auteur, qui ne connaît rien de la science spirite, tourne en ridicule notre philosophie. Au nom du Comité liégeois de réponse aux journaux, M. Joël Deveux a adressé à *La Meuse* la lettre suivante. C'est avec plaisir que nous constatons que la Direction l'a insérée dans son numéro du 19 courant :

Bressoux, le 17 mai 1907.

Il s'est fondé, sous l'inspiration du dévoué président de la Fédération Spirite Belge, M. le chevalier Le Clément de Saint-Marc, capitaine-commandant de la section aérostatique de l'armée belge à Anvers, un Comité de réponse aux journaux parlant du spiritisme, et c'est au nom du Comité liégeois que je me permets de venir relever quelques détails de l'article paru mercredi 16 courant dans votre journal et intitulé « Les origines du spiritisme ».

Comme je connais de longue date le souci du journal « La Meuse » de respecter les opinions de tous, je ne doute pas un instant que vous n'ayez l'amabilité d'insérer cette lettre en réponse à l'article précité.

M. Robert, l'auteur de l'article, cause d'abord d'un procès qui vient d'avoir lieu en Angleterre. Je suppose qu'il s'agit du procès entre le prestidigitateur Maskelyne et le spirite Colley. Est-ce que M. Robert n'aurait pas pu dire aussi que le prestidigitateur avait été condamné à payer 1,875 francs de dommages-intérêts pour diffamation envers le spirite ?

De même, quand il cause des demoiselles Fox, ne sait-il pas qu'elles faillirent être tuées par les fanatiques ennemis du spiritisme en Amérique et que les membres des Commissions que la foule nommait pour vérifier les phénomènes, faillirent être écharpés aussi pour avoir osé en affirmer la réalité ?

Cela n'est-il pas aussi intéressant à raconter que les pseudo origines du spiritisme ? Pour votre collaborateur, il n'y a que supercherie et fumisterie dans ces phénomènes.

Alors, comment expliquer que des savants comme William Crookes, président de la Société anglaise pour l'avancement des sciences ; Alfred Russel Wallace, l'émule de Darwin ; Olivier Lodge, en Angleterre ; Charles Richet, de l'Académie de Paris ; le docteur Gibier ; le colonel de Rochas, ancien directeur de l'Ecole polytechnique de Paris, en France ; l'astronome Zôlner, Carl du Prel, en Allemagne ; Aksakof, conseiller d'Etat en Russie ; Lombroso, Morselli, Mosso, en Italie, et tant d'autres dont j'oublie les noms, affirment énergiquement, après avoir expérimenté, que les phénomènes spirites sont vrais ?

Comment M. Robert expliquera-t-il le discours de M. Myers, professeur à Cambridge, au Congrès de psychologie de Paris en 1900, Congrès dont il était président d'honneur et où il affirmait implicitement que les âmes de ceux que nous nommons les morts peuvent se communiquer à nous ?

On n'en finirait pas avec ces citations des savants, et alors que sont-ils, eux, fumistes ou... idiots ?

Sans sortir de notre pays, pourrai-je vous signaler les faits, que vient d'envoyer au Congrès spirite belge, qui se tiendra à Anvers, dimanche et lundi prochains, la Commission de récolement des faits spirites de Liège ?

En lisant ces rapports, vous pourriez juger avec quels soins les spirites organisent les enquêtes nécessaires, pour prouver l'identité des esprits qui viennent se communiquer.

Le spiritisme vient prouver scientifiquement l'existence de l'âme et son immortalité, est-ce pour cela qu'il se moque des gens ?

Avez-vous déjà entendu ses adeptes dire de ne pas examiner la réalité des phénomènes, avant que d'y croire ? Non, n'est-ce pas. Au contraire, et alors que signifie votre article ?

Excusez-moi, Monsieur le Directeur, d'avoir été si long, mais vous jugerez que c'est dans l'intérêt de la vérité.

Je terminerai en vous remerciant anticipativement de vouloir bien insérer ma réponse et reste en attendant

Votre dévoué,

Joël DEVEUX,

Rue Thône, 76, Bressoux.

MATÉRIALISATION

(Suite du compte rendu du Docteur Dussart).

6° — Une forme plus petite et voilée comme la précédente s'avance vers M^{me} Rufina Noeggerath et dit : « Angèle Marchand », puis se tournant vers M. Léon Denis, ajoute : « Monsieur Léon Denis. » Celui-ci n'ayant pas bien entendu la prie de répéter. Elle dit « Monsieur Denis, vous avez connu ma mère. » Monsieur Léon Denis : « Quel nom avez-vous dit ? » M^{me} Rufina Noeggerath lui répond : « M^{me} Priet. » M. Léon Denis : « Je n'en ai conservé aucun souvenir. » M. Letort prend la parole et dit : « M. Léon Denis ne se souvient pas ; mais M^{me} Priet lni a fait une visite quand elle est venue à Paris, il y a deux ans. »

L'auteur de ce compte-rendu se rappelle avoir vu M. et M^{me} Priet chez M^{me} Rufina Noeggerath, lorsqu'ii montrèrent la photographie transcendante d'Angèle Marchand, qui fut ensuite reproduite dans la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*.

Angèle dit encore : « M^{me} B*** » — « Bonjour M^{lle} Angèle, répond M^{me} B*** ; je suis bien contente de vous voir. » Angèle se tournant ensuite vers sa gauche, dit : « M. et M^{me} Letort, Bonne Maman. » Elle vient devant celle-ci, lève vers elle le bras droit, d'où la draperie retombe gracieusement ; elle avance la main vers M^{me} Rufina Noeggerath, comme si elle voulait lui entourer le cou. Madame Rufina Noeggerath dit : « Voyez comme elle s'avance avec confiance. Elle sait que je ne la toucherai pas sans sa permission. Maintenant elle me touche. » A Angèle : « Je suis heureuse de vous voir ; je pourrai écrire à votre mère que vous êtes venue. » Angèle est rentrée et de nombreux petits coups frappés dans le cabinet marquent sa satisfaction.

Je fais remarquer, alors avec quelle grâce elle agitait sa draperie.

7° — Une grande forme se montre. Le médium lui demande : « Qui êtes-vous ? » — « Jean Malet. » — « Êtes-vous parent de Georges Malet ? » — « Oui. » — M. Letort : « Il n'est pas ici ce soir ; il y était jeudi. Nous lui dirons que vous êtes venu. » Jean Malet : « Bonsoir, Messieurs, Mesdames ! » Il disparaît. M. Letort s'adressant aux assistants : « Vous voyez que le médium est parmi nous : je vois ses mains. Si quelqu'un les voit aussi, qu'il le dise ! »

Je réponds que, quant à moi, je n'ai pas vu les mains, mais j'ai vu constamment le buste immobile du médium.

8° — Une grande forme se présente et prononce un nom que nous croyons être Hélène. On la prie de répéter et nous croyons entendre le même nom. Madame Letort demande : « Hélène qui ? Ou bien venez-vous pour Hélène ? » Quelqu'un demande : « Est-ce pour Hélène Lamoureux ? »

Madame Rufina Noeggerath dit alors : « Elle a prononcé le nom de Maury. »

L'apparition s'efforce de prononcer quelques paroles, mais il est impossible d'entendre. Quelqu'un demande alors à M. Maury présent dans la salle : « Connaissez-vous quelqu'un du nom d'Hélène ? » — M. Maury : « Non. » L'apparition se dirige vers M. Maury, puis rentre dans le cabinet. On demande alors dans la salle : « Était-ce bien pour M. Maury ? » Des coups dans le cabinet répondent : « Oui. » — « Est-ce sa mère ? » « Non. » — « Est-ce une parente ? » — « Oui. » A M. Maury : « Avez-vous une parente du nom d'Hélène ? » — Je ne sais pas, répond M. Maury ; du reste, j'ai très peu connu ma mère. »

Madame Noeggerath fait observer qu'elle n'a pas dit Hélène, mais Maury seulement. On demande alors si c'est une grand'mère ? — « Non. » — « Une tante ? » — « Oui. »

9° Apparition d'une nouvelle forme. Le Médium demande qu'elle est. « Hawkings. »

Madame Letort lui pose une question à laquelle le fantôme répond : « Grand-oncle. » Il cause ensuite en anglais avec Madame Letort qui nous dit : « M. Hawkings, petit neveu du fantôme est un ami américain, qui était ici à la dernière séance, à laquelle le fantôme n'est pas venu. »

L'apparition dit « Good night ! » et disparaît. **D.DUSART.**

Cercle d'Etudes psychiques, local quai de Maestricht, Liège. Bibliothèque, séance le mercredi soir.

Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite *La Renaissance Fraternelle* de Verviers, dirigé par un Comité; local rue de Dison, 8, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir.

Union Spirite de Seraing, fondée en 1878; local chez M. Charles Soyeur, rue Hainchamps, 50, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades.

Groupe Spirite de Grivegnée, local chez Mathieu Grandchamps, place Pétry. Les malades peuvent se présenter tous les jours après 6 h. du soir.

Groupe Spirite de Vivegnis, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séance d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite *La Vérité pour Tous*, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay.

Séance le dimanche à 5 heures chez M. L. Vandemortele.

On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe Spirite *d'Avancement*: local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 heures du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle Spirite *La Lumière*, Liège; local rue Mamelouck, 6, séance d'étude le samedi soir à 8 heures.

Groupe Jules Dumoulin, local rue de Waremmé, 20, séance d'études le dimanche à 4 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite de Bay-Bonnet-Trooz, local chez M. Gardiet, séance d'études le dimanche à 2 heures précises. Les médiums guérisseurs se rendent à domicile.

Groupe Spirite de Beyne-Heusay, local chez Victor Broncart, séance d'études le samedi soir à 7 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite Jean Dumoulin, local rue de l'Aumonier, 10, Liège, séance d'études le Dimanche à 4 heures et Jeudi à 8 heures, on reçoit les malades tous les jours à partir de 6 heures

Groupe Spirite St-Gilles-Liège : local chez M. Gilbert, rue du Travail-Liège.

Groupe Spirite de St-Nicolas-Liège, local chez J. Gilot, rue Petite-Montegnée. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades,

Groupe Spirite Os. Corin, local : Brasserie de l'Aigle, 12, rue Royale, à Liège. Séance d'études le mardi à 2 heures. On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe spirite de Lize-Seraing, local chez Nizette, rue Hainchamps, 46. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 heures. On reçoit les malades tous les jours à toute heure.

Il existe encore un grand nombre de Groupes à Liège. Hertal, Bresoux, Angleur, Sclessin, Tilleur, Fléron, Seraing, Pepinster, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liégeoise.

Tous les Livres spirites sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

Publications spirites belges

Le Messager, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

La Vie d'Outre-Tombe, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

Le Bulletin d'Anvers, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.